



EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Mildiou : traitements préventifs toujours de mise.
- Rappel pour le CONFINE.
- Autres maladies : en augmentation.
- Doryphores : traitements pas toujours justifiés.
- Insectes secondaires : dépistage requis.
- Antigerminatif : application de ROYAL MH à faire bientôt.
- Défanage : stratégie.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Les conditions climatiques de la dernière semaine se sont soldées par des températures généralement plus fraîches avec plusieurs périodes nuageuses, des orages localisés et des précipitations importantes dans la majorité des régions. Certaines municipalités ont reçu de bonnes quantités d'eau (plus de 80 mm), principalement dans les régions de Lanaudière, de la Montérégie-Ouest et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le sommaire agrométéorologique, en annexe, présente les détails des précipitations et des degrés-jours pour l'ensemble des régions.

Dans les régions plus au centre et au sud du Québec, les précipitations importantes ont été les bienvenues, car elles ont généralement rétabli un bon niveau hydrique des sols et permis à plusieurs producteurs de cesser d'irriguer. Dans ces régions, plusieurs secteurs ont connu des conditions très sèches et chaudes depuis le début de juillet. Dans les régions près de Québec et plus au nord et à l'est, des conditions plus fraîches et pluvieuses prévalent et certains sols sont gorgés d'eau. De façon générale, la culture se porte bien dans les sols sablonneux alors que dans les sols plus lourds, ou dans des secteurs plus affectés par la pluie, un début d'asphyxie racinaire est observé dans certaines zones de champs. Pour l'ensemble de la province, les cultivars tardifs continuent globalement de montrer un bon développement végétatif, alors que la maturation ou le dépérissement est observé dans les variétés hâtives et dans les sites qui ont été plus affectés par la chaleur.

Les récoltes de primeurs se poursuivent dans la majorité des régions et les volumes récoltés sont en augmentation tant pour la croustille que pour la table. Le rendement des récoltes varie de modéré à bon, tout dépendant des cultivars, de la qualité des sols et de l'utilisation ou non de l'irrigation. La qualité des tubercules est généralement belle, mais la gale commune est observée dans certains champs et son incidence varie de faible à élevée.

MILDIOU

Malgré des pluies plus intenses, aucun cas de mildiou n'a été rapporté au Québec, même si la maladie est présente de façon assez importante dans les Maritimes (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) et au Maine. Des cas de mildiou ont aussi été rapportés en Ontario, au Manitoba, en Colombie-Britannique et dans certains États américains. La vigilance est donc toujours de mise et les traitements préventifs doivent se poursuivre, et ce, jusqu'au défanage complet des plants. Dans les régions du centre et du sud du Québec, les précipitations généralement peu fréquentes ont maintenu un indice de risque de développement de la maladie plus faible et, pour ces régions, l'utilisation de fongicides de contact est suffisante pourvu que l'on puisse respecter les délais de traitement aux 7 jours. Toutefois, pour les régions autour de Québec ainsi que pour celles plus au nord et à l'est, les précipitations sont beaucoup plus régulières, les rosées importantes et l'indice de risque de développement du mildiou est élevé. L'utilisation de fongicides pénétrants, en alternance avec des fongicides de contact, est recommandée tant que la culture continue sa croissance ou si on prévoit ne pas être capable d'intervenir à cause des précipitations.

Portez une attention particulière à la qualité des pulvérisations, car celle-ci a une grande importance pour l'efficacité des traitements. Un fongicide protectant (de contact) ne sera efficace que si le traitement permet le recouvrement complet du plant (feuillage et tiges). Lorsque le feuillage est abondant, **la pulvérisation à contresens**, une fois sur deux, améliore la couverture des plants.

RAPPEL POUR LE CONFINE

Il est bon de rappeler que cette année, le fongicide CONFINE (sels monopotassiques et dipotassiques d'acide phosphoreux) a obtenu une homologation d'urgence, en pulvérisation foliaire, jusqu'au 31 décembre 2011, pour la répression du mildiou et de la pourriture rose dans la pomme de terre. Ce produit est aussi homologué en application postrécolte afin de protéger les tubercules sains de la contamination par les spores de ces maladies en entrepôt.

Pour les secteurs où le risque de développement du mildiou est élevé, son utilisation peu être intéressante, car lorsque ce fongicide systémique est utilisé en application sur le feuillage, il est transloqué aux tubercules en leur assurant ainsi une protection supérieure. Le produit agit de deux façons; soit en arrêtant la croissance et la reproduction du champignon, mais aussi en stimulant le système de défense de la plante. Toutefois, ce produit doit être appliqué en prévention, car son efficacité est réduite lorsque les plants sont déjà affectés. Selon les résultats des différentes études, ce produit doit être appliqué avec un fongicide de contact tel le chlorothalonile (BRAVO) ou le mancozèbe (DITHANE, MANZATE, etc.) à la dose minimale recommandée du CONFINE (5,8 litres/ha) et à une demi-dose du fongicide de contact. **Ce fongicide n'est pas recommandé pour une utilisation sur les pommes de terre destinées à la semence, puisque cette utilisation n'est pas appuyée par suffisamment de données.**

AUTRES MALADIES

La **brûlure hâtive** est toujours en progression, surtout dans les champs qui ont été affectés par la sécheresse et le vieillissement précoce des plants. On note une augmentation des symptômes à plusieurs endroits. Dans certains champs, la variété Goldrush est particulièrement affectée.

La **moisissure grise** est aussi en hausse dans des zones (fond des allées) ou des champs plus végétatifs ainsi que sur des feuilles lorsque les fleurs tombent et pourrissent.

Le **flétrissement verticillien** est en augmentation et d'autres cas ont été rapportés cette semaine. Cette maladie se développe principalement dans les sols sableux. Le feuillage flétrit, jaunit et se dessèche à partir de la base de la tige. Lorsqu'on coupe une tige atteinte à la base, il est possible d'observer un brunissement du système vasculaire. Parfois, une seule tige sur un plant est affectée. Les tubercules produits par un plant sévèrement atteint présentent un brunissement de l'anneau vasculaire au niveau du talon. Au Québec, deux champignons pathogènes causent la maladie, soit *Verticillium albo-atrum* et *Verticillium dahliae*. En cours de culture, la seule intervention possible est de favoriser la vigueur des plants par un apport d'eau et d'engrais suffisant.

La présence de **maladies virales** (mosaïques) est aussi rapportée cette semaine, principalement dans la variété Goldrush. Les plants infectés ont généralement une croissance végétative et un rendement plus faibles.

Les risques de développement de la **pourriture rose** et de la **pourriture aqueuse** sont importants dans les zones ayant été affectées par les fortes pluies et où les sols se drainent moins bien. Il faudra être vigilant lors de la récolte afin d'éviter d'entreposer ces tubercules. Même si certains traitements fongicides sont homologués contre ces maladies, aucun ne peut inhiber l'effet néfaste d'un champ mal drainé où le sol permet des accumulations d'eau pendant une période prolongée.

DORYPHORES

Les adultes estivaux poursuivent leur émergence un peu partout au Québec. Toutefois, leurs activités sont souvent sous le seuil de nuisibilité et les traitements ne sont pas toujours justifiés. Si les populations d'adultes sont faibles, il vous sera possible de vous rendre au défanage sans avoir à traiter. Par contre, lorsque les populations d'adultes sont élevées, il est probable qu'il soit nécessaire d'intervenir dans les 2 prochaines semaines. Il est donc important de poursuivre le dépistage.

INSECTES SECONDAIRES

Des altises à tête rouge sont observées dans plusieurs régions et les populations sont très variables, mais en hausse constante dans certains secteurs. Des interventions ont été nécessaires à quelques endroits. On rapporte aussi quelques cas de noctuelles et de faibles populations de cicadelles. Poursuivez l'observation de vos champs, car si les conditions climatiques redeviennent sèches, les populations de cicadelles pourraient augmenter rapidement. Les punaises ternes sont présentes de façon plus importante cette année, mais il est rarement nécessaire d'effectuer des traitements contre celles-ci.

APPLICATION DE PRODUITS ANTIGERMINATIFS

Les premières applications du ROYAL MH 60SG pour inhiber la germination durant l'entreposage des pommes de terre se feront sous peu. Ce produit, qui est un régulateur de croissance, doit être appliqué sur des plants de pommes de terre sains et en croissance. Son effet de prolongation de la dormance des tubercules est temporaire et la durée du contrôle varie en fonction de la variété, du taux et de la précision de l'application ainsi que des conditions de culture avant, pendant et après l'application. Il est important de ne pas appliquer ce produit lorsque les plants sont stressés par des excès d'eau, par la sécheresse ou par des températures extrêmes.

L'application doit se faire de deux à trois semaines après la floraison complète, jusqu'à deux semaines avant le défanage ou la première gelée. Dès que le produit est transloqué dans le tubercule, la croissance de ce dernier est limitée. Le producteur devra donc déterminer le moment de l'application en tenant compte du calibre désiré et de la destination de la récolte.



L'utilisation du ROYAL MH doit se faire avec précaution. Par exemple, une application inégale ou excessive peut réduire le rendement et causer des désordres physiques tels que l'éclatement des extrémités et la peau d'éléphant sur les tubercules. Une application faite trop tôt peut réduire le rendement et endommager la plante. Une application trop tardive, lorsque les feuilles supérieures ont passé du vert foncé au vert pâle ou au jaune, peut conduire à un contrôle insatisfaisant. Il est donc très important de lire attentivement toute l'étiquette avant d'utiliser ce produit.

DÉFANAGE

Le défanage des cultures approche à grands pas. Voici donc un rappel de quelques renseignements concernant cette étape importante. Idéalement, les plants de pomme de terre devraient avoir amorcé leur sénescence naturelle au moment de l'application du défanant. Lorsque le sol est très sec ou que la température est très chaude lors de l'application du défanant, il y a des risques de causer un brunissement du talon. En effet, il ne faut pas appliquer le défanant **REGLONE** (diquat) pendant une période de sécheresse, particulièrement quand le sol est sec et que les plants flétrissent durant la journée. Après la fin de la sécheresse, il faut attendre au moins trois jours après que le sol ait été très bien mouillé par la pluie ou par l'irrigation avant d'effectuer le traitement. Le REGLONE est un herbicide de contact qui agit rapidement. Son efficacité est plus grande lorsque l'application est réalisée par temps nuageux ou en soirée.

Depuis quelques années, un autre produit est disponible pour le défanage des plants de pomme de terre, soit **AIM EC** (carfentrazone-éthyle). Ce produit, qui est aussi un herbicide de contact, agit moins rapidement que le REGLONE. Il serait moins susceptible de causer le brunissement du talon. Pour obtenir une bonne efficacité de défanage, le produit doit être appliqué à la dose la plus élevée (350 ml/ha) et avec une bonne quantité d'eau (minimum 250 l/ha). De plus, il nécessite l'ajout d'un adjuvant non ionique (AGRAL, AG-SURF ou MERGE). Cet herbicide peut aussi contrôler plusieurs mauvaises herbes vivaces et annuelles comme le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge, l'herbe à poux et le pissenlit. Par contre, si une deuxième application de défanant s'avère nécessaire, le REGLONE devra être utilisé pour cette dernière, car l'herbicide AIM EC ne peut être appliqué qu'une seule fois par saison de croissance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'étiquette de ces produits :

REGLONE : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=3807

AIM EC : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=11782

Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires pour l'utilisation des différents pesticides. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome – Avertisseur
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – pomme de terre – 12 août 2011



POMME DE TERRE

Avertissement No 14 – 2011, page 4

Annexe

Généré le :
vendredi 12 août 2011

Sommaire agrométéorologique

Période du :
5 au 11 août 2011

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2011	Écart*	2010	Dci f~U dfriode	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2011	2010
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	11,9	31,2	1 235,1	+207,9	1 337,7	7,8	300,6	194,1
Bas-SUjbt-Laurent								
Baie-des-Sables	10,9	22,6	921,5	+20,0	1 091,7	38,1	454,5	353,3
Kamouraska (Saint-Denis)	9,5	28,0	977,3	-52,0	1 154,4	39,0	429,1	264,8
Mont-Joli	10,5	21,4	893,8	ND	~	40,4	469,4	~
Saint-Arsène	8,8	27,5	932,5	-41,3	1 137,6	33,0	442,8	298,9
Capitale!Nationale								
Château-Richer	14,0	30,0	1 184,3	+180,6	1 354,6	49,5	680,1	305,1
Donnacona-2	12,5	29,3	1 204,8	+48,2	1 319,3	54,8	646,0	355,6
Saint-Alban	13,2	29,3	1 204,7	+61,5	1 353,4	52,3	575,9	352,5
Saint-François, I.O.	14,7	30,3	1 224,6	+155,1	1 463,1	47,9	616,1	335,6
Centre-du-Québec								
Drummondville	14,0	30,8	1 481,0	+188,1	1 569,9	47,4	518,4	421,4
Pierreville	14,3	30,5	1 452,9	+135,2	1 466,9	65,5	483,7	348,6
Chaudière-Appalaches								
Charny	14,3	30,4	1 262,3	+89,0	1 450,9	39,1	572,9	343,7
Estrie								
Coaticook	12,5	29,0	1 307,0	+149,0	1 380,9	21,3	589,5	560,7
Gaspésie								
Caplan	10,0	24,6	907,1	-23,2	1 069,0	52,6	531,5	424,4
Lanaudière								
Joliette-Ville	13,4	31,1	1 427,6	+103,4	1 554,8	66,3	536,7	426,2
L'Assomption	13,7	31,4	1 454,8	+88,9	1 526,8	77,0	542,0	378,7
Saint-Jacques	11,7	31,0	1 369,2	+90,5	1 506,6	86,6	512,6	391,4
Saint-Michel-des-Saints	8,4	30,0	1 145,4	+174,2	1 179,1	58,9	499,0	294,9
Laurentideg								
Mont-Laurier	9,0	30,0	1 263,3	+204,5	1 357,4	34,5	411,8	291,9
Saint-Janvier	13,9	30,5	1 432,1	+115,1	1 465,6	65,3	439,6	423,3
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	12,0	29,5	1 300,1	+47,3	1 370,9	39,2	473,5	281,5
Montérégie!Est								
Farnham	12,0	31,0	1 480,4	+144,0	1 547,9	31,0	507,2	550,4
La Providence	15,0	32,0	1 579,4	+217,7	1 677,1	32,0	470,3	410,2
Saint-Amable	12,4	31,2	1 475,6	+103,9	1 569,2	43,9	481,0	441,2
Saint-Hyacinthe-2	13,0	31,5	1 473,9	+112,6	1 543,4	48,9	488,6	462,6
Montérégie!Ouest								
Côteau-du-Lac	12,0	32,4	1 492,3	+140,2	1 499,9	35,6	428,9	445,7
Hemmingford-Four-Winds	11,7	32,0	1 454,6	+76,1	1 526,5	80,9	465,7	505,5
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	9,0	30,6	1 336,6	+159,6	1 303,5	57,4	488,0	375,1
Saguenay-Lac-SUjbt-Jean								
Péribonka	6,5	28,1	1 093,9	+104,9	1 111,5	107,8	502,2	289,8
Saint-Ambroise	13,5	29,0	1 063,6	+66,7	1 137,9	104,0	544,1	265,5

* Écart: Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)

Une initiative conjointe du MDDEP, MRNF et AAC